

comme leurs aînés, doivent faire face aux mêmes dépenses et aux mêmes hausses du coût de la vie, ils doivent verser l'impôt sur la partie de leur revenu qui excède \$1,100. Comme le disait le préopinant, ils peuvent recevoir au total \$1,310.40 par année, soit l'ensemble de la pension de la sécurité de la vieillesse et le supplément de revenu garanti, mais il leur faut payer l'impôt sur un montant de \$210.40, soit environ un peu plus de \$30.

Je signale une autre injustice contre ces personnes. L'impôt de progrès social n'affecte pas beaucoup ceux qui gagnent 10,000, 20,000 ou 30,000 dollars, mais il frappe les personnes dont j'ai parlé, en leur faisant payer 2 p. 100 de plus sur le montant global de leur revenu imposable. Ce sont là les personnes qui paient déjà l'impôt sur \$210.40 et qui devront donner 2 p. 100 de plus ou \$4.20. Voilà comment sont traités ceux dont la mesure devait garantir le revenu et le hausser à un certain niveau. On leur donne d'une main ce qu'on leur enlève de l'autre.

• (5.20 p.m.)

Je pense que la proposition est mauvaise d'un bout à l'autre et que cette distinction devrait être abolie. Je persiste à penser que le mieux serait non pas simplement de rendre \$500 à ces gens, mais de les porter en bloc à \$1,500. Si toutefois le gouvernement ne s'estime pas en mesure de le faire, il devrait au moins accepter la proposition présentée par le député de Notre-Dame-de-Grâce.

Je doute qu'il y ait un seul député à la Chambre qui n'ait présent à l'esprit quelque exemple de l'effet produit sur les gens. Le courrier que nous recevons tous ne cesse de nous le rappeler. Nos vieillards pensionnés trouvent qu'il est particulièrement injuste de les traiter ainsi. Le poids de cet impôt leur pèse plus qu'à n'importe qui. J'espère que les députés de tous les partis à la Chambre accèderont à la proposition présentée par le député et que cette résolution sera adoptée aujourd'hui, au cours de l'heure réservée aux mesures d'initiative parlementaire.

M. Jerry Pringle (Fraser Valley-Est): C'est un réel plaisir pour moi d'appuyer le député de Notre-Dame-de-Grâce (M. Allmand) qui a proposé cette motion. J'aimerais également le remercier d'avoir fourni à la Chambre les statistiques nécessaires pour nous montrer ce qu'il en coûterait exactement. Je tiens enfin à remercier le député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles) de ses renseignements complémentaires.

J'aimerais aborder ce sujet d'une manière quelque peu différente, afin d'éviter les redites. Je dirai, tout d'abord, que dans l'endroit où j'habite, j'ai l'occasion de rencontrer plus de vieillards et de retraités que ceux qui demeurent dans la plupart des autres régions du Canada.

Ma circonscription est située dans la riche et verte vallée du Fraser, dans la merveilleuse Colombie-Britannique, province qui est sans aucun doute—en dépit de certains préjugés—la plus belle région du Canada si ce n'est de tout le continent nord-américain. Non seulement le paysage et le décor en sont superbes, mais elle bénéficie d'un climat idéal presque toute l'année. Nous jouissons de la diversité de saisons variées sans devoir supporter la rigueur d'intempéries excessives, comme dans les autres parties du Canada.

Je prends toujours plaisir à souligner les avantages qu'il y a à vivre près de la côte ouest, mais j'insiste là-dessus aujourd'hui pour montrer à quel point je me préoccupe de nos compatriotes âgés. L'attrait des conditions d'existence agréables qu'offre la Colombie-Britannique accroît la proportion de retraités et de pensionnés de ma région par rapport à celle des autres régions du pays. Il paraît que les militaires en garnison de Victoria à Halifax forment une liste d'attente impressionnante de gens qui demandent à aller vivre leurs années de retraite en Colombie-Britannique. C'est d'ailleurs la même chose pour les fermiers, les hommes d'affaires et les gens de professions libérales. Ainsi, monsieur l'Orateur, la Colombie-Britannique s'enorgueillit d'une forte proportion de pensionnés et de retraités. Nous avons l'agréable compagnie de nombreux citoyens à la retraite qui comptent sur nous pour être traités avec justice. Nous accueillons volontiers ceux qui élisent domicile en Colombie-Britannique et qui offrent à notre paradis occidental leur sagesse et leur expérience de la vie au Canada.

Naguère—j'avoue que j'ai du mal à me rappeler la période exacte—la retraite était considérée comme une étape cruciale, une époque de la vie où les gens pouvaient se détendre et participer à des activités récréatives ou poursuivre d'autres occupations, un mode de vie refusé à ceux qui acceptaient de faire des sacrifices pour assurer à leurs enfants l'occasion de s'instruire. Il n'y a pas très longtemps, monsieur l'Orateur, des jeunes gens amorçaient automatiquement un régime de pension, une assurance pour protéger leurs familles. Il y a assurément dans cette enceinte quelques députés qui se rappellent avoir vu